

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 2

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alors que l'année précédente on avait enregistré une diminution de 2500 chômeurs, le nombre des chômeurs en 1935 a augmenté de 17,000 pour la moyenne annuelle. Au début de l'année l'augmentation du chômage était de 11 pour cent comparativement au mois correspondant en 1934; en décembre l'accroissement était de 31 pour cent, ce qui prouve la rapidité avec laquelle se répand le mal.

Les prévisions pour la situation économique en 1936 sont des plus défavorables. Les chômeurs complets étaient au nombre de 119,000 au commencement de l'année. En comptant les chômeurs partiels nous arrivons à un total de 160,000 ouvriers, ce qui, avec les familles, représente 4 à 500,000 personnes frappées directement par le chômage. Ce nombre va augmenter encore et il faut s'attendre à ce qu'à la suite du marasme qui frappe l'industrie du bâtiment, le chômage prenne des proportions désastreuses au cours des mois à venir. Il y a une année, existait encore la possibilité de mettre un terme à la déflation grâce à l'initiative de crise et de combattre systématiquement la crise. En effet, on était parvenu à endiguer dans une certaine mesure la vague de baisse. Or, depuis, les promesses faites avant le 2 juin ont été oubliées et par son deuxième programme financier le Conseil fédéral a inauguré la deuxième phase de la politique de crise: *la déflation*, dans toute l'acceptation du mot. D'ici peu, elle aura englouti les quelques réserves qui subsistaient et entraînera notre pays dans une situation désespérée, comme ce fut le cas pour la Belgique l'année dernière. Seuls des actes rapides et résolus peuvent nous sortir de l'ornière et nous éviter un tel sort.

Economie politique.

La conjoncture durant le dernier trimestre 1935.

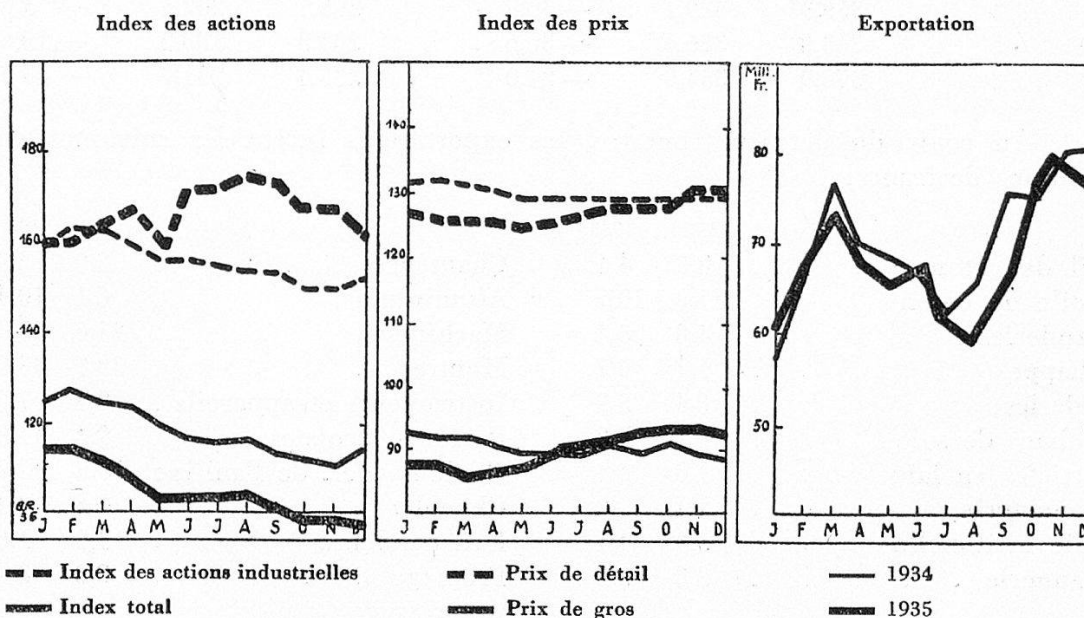
Le présent numéro, contenant un exposé très détaillé sur la situation économique suisse et internationale, notre rapport sur la conjoncture durant le dernier trimestre sera nécessairement assez bref. *L'aggravation* que nous avons signalée dans les rapports précédents s'est maintenue au cours des derniers mois, elle s'est même renforcée.

Il ne s'est produit aucune amélioration sur le *marché du capital*. L'insuffisance des capitaux s'est au contraire accrue. Après un léger recul passager, le taux d'escompte privé s'est élevé encore une fois à la fin de l'année, à 2,5 pour cent. Les cours en bourse des valeurs de premier ordre sont encore descendus. Les obligations à 3½ pour cent des C.F.F., série A—K, ont rapporté en novembre 5,1 pour cent sur la base du cours moyen. Il y a eu parfois même des rentes beaucoup plus élevées encore. En janvier 1936, le cours des obligations s'est un peu amélioré, fait qu'il faut attribuer aux besoins croissants de placements qui se manifestent généralement au début de l'année; il ne s'est toutefois produit aucun allégement. L'insuffisance qui s'est manifestée sur le marché du capital n'a pas été sans avoir de répercussion sur les banques.

Le taux d'intérêt des banques cantonales pour les obligations fut réduit en moyenne de 0,2 pour cent. Il n'y a pas eu jusqu'ici de hausse générale de l'intérêt pour les placements de capitaux. Des taux supérieurs sont néanmoins appliqués pour les nouveaux crédits. Bien que les dénonciations de crédit n'aient pas été aussi nombreuses qu'ont bien voulu le prétendre certains journaux, il n'en est pas moins vrai que l'on n'obtient plus de capital pour des placements économiquement nécessaires.

Les cours des actions ont recommencé à s'effriter à partir d'octobre et à fin décembre ils atteignaient, à l'exception de quelques valeurs de maisons bien assises, le niveau le plus bas de toute l'année. La courbe de l'indice total est de 15 pour cent inférieure à ce qu'elle était l'année précédente; seules les actions industrielles se sont maintenues comparativement à 1934. L'indice des actions établi par la Banque nationale fut de (valeur nominale):

	Index total	Dont :							Total des industries
		Banques	Sociétés financières	Assurances	Usines électriques	Industrie chimique	Ma-chines	Ali-men-tation	
Nombre des sociétés anonymes	93	12	35	12	4	3	9	3	26
Capital-actions versé en millions de francs	2040	658	678	73	67	78	211	148	586
Décembre 1934	112	87	62	539	138	184	59	351	152
Mars 1935	111	64	66	568	143	196	67	383	164
Juin 1935	103	51	55	513	132	198	68	380	170
Septembre 1935	101	51	50	491	134	207	66	383	172
Décembre 1935	96	51	47	473	125	197	65	362	162
Modifications depuis décembre 1934 en %	- 14	- 41	- 24	- 12	- 9	+ 7	+ 9	+ 3	+ 6



La hausse des prix des marchandises qui, depuis le printemps, s'est poursuivie presque sans interruption, bien que dans une mesure modeste, a subi une trêve. L'indice des prix de gros ne parvint pas à maintenir le niveau supérieur qu'il atteignait en octobre (93,3), il tomba au contraire en décembre à 92,1 (1914 = 100). L'indice du coût de la vie augmenta d'un point en

novembre pour atteindre 130. La hausse des prix de l'alimentation qui se produisit en octobre n'apporta aucune modification, du fait qu'elle fut compensée par un recul de 2 points de l'indice du vêtement. Les prix se sont développés comme suit en 1935:

	Index des prix de gros	Indice du coût de la vie				Index total
		Alimen- tation	Com- bustible et lumière (Savon)	Vêtement	Loyer	
			Juin 1914 = 100			
1934, décembre . . .	89,0	114	116	115	182	129
1935, janvier . . .	88,3	113	115	115	182	128
février . . .	87,6	112	115	115	182	127
mars . . .	86,4	112	115	115	182	127
avril . . .	87,1	111	115	114	182	127
mai . . .	87,6	111	114	114	180	126
juin . . .	88,6	113	113	114	180	127
juillet . . .	89,9	115	113	114	180	128
août . . .	91,4	116	113	114	180	129
septembre . . .	92,2	116	113	114	180	129
octobre . . .	93,3	117	113	112	180	129
novembre . . .	92,8	118	113	112	180	130
décembre . . .	92,1	118	113	112	180	130

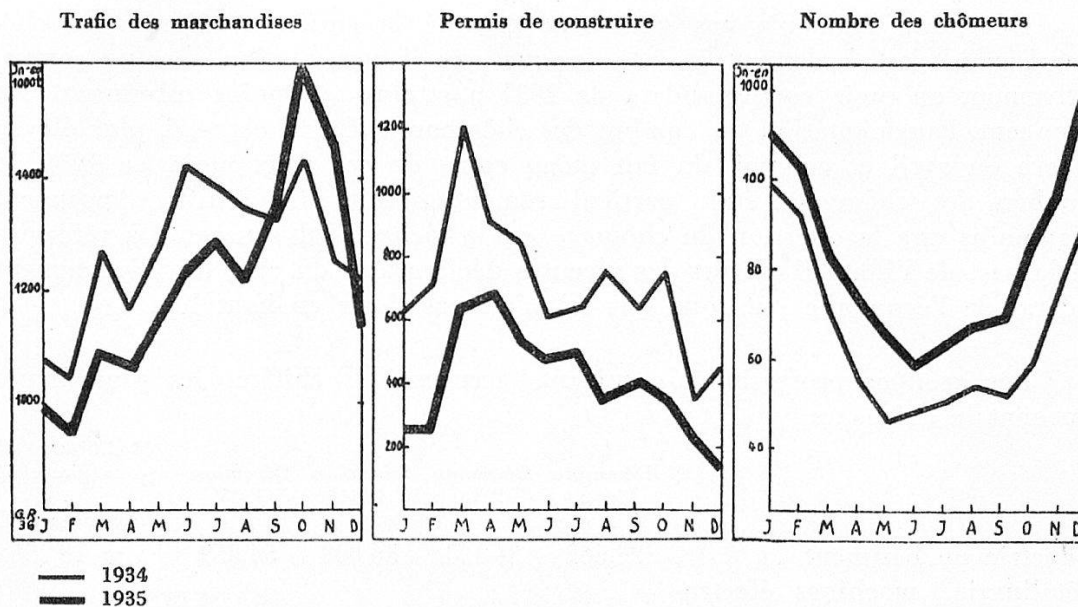
Le recul du commerce extérieur fut moins prononcé au cours du dernier trimestre que lors du trimestre précédent. L'exportation recula de 3,8 millions de francs, l'importation de 23,9 millions.

	Importation			Exportation		
	1934	1935	Différence	1934	1935	Différence
	en millions de francs			en millions de francs		
1er trimestre	352,8	293,2	- 59,6	199,4	200,0	+ 0,6
2e »	359,9	329,1	- 30,8	205,7	202,1	- 3,6
3e »	343,0	306,4	- 36,6	203,8	188,2	- 15,6
4e »	378,9	354,9	- 24,0	235,4	231,7	- 3,7

Au cours du dernier trimestre, les exportations furent les suivantes en millions de francs:

	1934	1935		1934	1935
Fil de coton . . .	8,7	4,4	Chaussures . . .	2,0	2,9
Toile de coton . . .	11,0	10,7	Aluminium . . .	6,1	10,4
Broderies . . .	4,0	3,4	Machines . . .	23,0	28,3
Chappe . . .	1,1	0,7	Montres . . .	39,7	43,9
Soieries . . .	8,4	5,9	Instruments et appareils .	8,4	7,9
Rubans de soie . . .	1,1	1,0	Parfums, drogues . . .	9,4	11,8
Articles en laine . . .	1,0	0,4	Couleurs dér. de l'aniline	16,8	17,2
Bonneterie . . .	1,4	1,2	Chocolat . . .	0,6	0,4
Soie artificielle . . .	5,8	4,1	Lait condensé . . .	1,2	1,0
Vannerie . . .	2,8	2,2	Fromage . . .	8,0	8,4

Les modifications intervenues d'une année à l'autre sont telles que nous les observons depuis longtemps: recul ininterrompu des exportations du textile, augmentation des exportations de l'industrie métallurgique. Tandis que jusque là l'industrie horlogère enregistrait les plus fortes exportations, l'industrie des machines l'a dépassée. L'exportation de l'aluminium a également augmenté. Celle de l'industrie chimique s'est améliorée à son tour.



La crise qui sévit dans le bâtiment confine de plus en plus à la catastrophe. Au cours du dernier trimestre, le nombre des permis de construire se réduisait à la moitié de ce qu'il était au cours du trimestre correspondant de 1934, alors qu'à ce moment on enregistrait déjà une diminution de 40 pour cent comparativement à 1933. En décembre 1934, 29 villes ont délivré 145 permis de construire, alors que l'année précédente le minimum s'élevait à 350 et les années précédentes de 500 à 700.

Au cours des derniers mois le trafic des Chemins de fer fédéraux a été fortement favorisé par les transports en transit à destination de l'Italie. Comparativement au dernier trimestre 1934, l'augmentation du trafic des marchandises est de 0,4 millions de tonnes ou de 10 pour cent en chiffres ronds.

Par rapport aux derniers mois de l'année précédente, le chiffre d'affaires dans le commerce de détail a légèrement baissé. Les prix ayant subi une hausse entre temps, la diminution de la quantité doit être plus forte que le 1½ pour cent escompté.

La crise qui sévit dans l'industrie du bâtiment influence de plus en plus défavorablement le marché du travail. Voici le nombre des chômeurs à chaque fin de mois:

	1932	1933	1934	1935	Augmentation de 1934 à 1935	
					chiff. absolus	en %
Janvier	57,857	101,111	99,147	110,283	11,136	11,3
Février	63,708	96,273	91,233	102,910	11,677	12,8
Mars	52,288	71,809	70,109	82,214	12,105	17,3
Avril	44,958	60,894	54,210	72,444	18,234	33,6
Mai	41,798	57,163	44,087	65,908	21,821	49,5
Juin	41,441	53,860	46,936	59,678	12,742	27,1
Juillet	45,448	50,864	49,198	63,497	14,299	29,1
Août	47,064	50,207	52,147	66,656	14,509	27,8
Septembre	49,532	49,140	51,387	69,123	17,736	34,5
Octobre	58,127	56,399	59,621	82,386	22,765	38,2
Novembre	68,286	71,721	76,009	95,740	19,731	25,9
Décembre	81,887	94,967	91,196	118,775	27,579	30,2

Décembre 1935 n'a pas seulement marqué le chiffre maximum du chômage, mais c'est également à cette époque que l'augmentation absolue comparativement au mois correspondant de 1934 a atteint son point culminant. En pour-cent, l'augmentation du nombre des chômeurs a été, il est vrai, plus élevée encore en avril et en mai, du fait qu'au cours de ces deux mois, en 1934, le nombre des chômeurs était particulièrement réduit. Ces chiffres prouvent néanmoins que la question du chômage est la tâche la plus urgente à résoudre de la part de l'Etat. Il ressort des récentes déclarations du chef du Département fédéral de l'économie publique que tel n'est pas l'avis en haut lieu.

Les groupes professionnels suivants accusent les chiffres les plus élevés touchant le chômage:

	Décembre 1932	Décembre 1933	Décembre 1934	Décembre 1935	Modification de décembre 1934 à décembre 1935
Industrie du bâtiment	23,562	36,171	36,003	54,259	+ 18,256
Métallurgie, machines électro- techniques	12,012	12,372	12,394	15,373	+ 2,979
Montres, bijouterie	14,028	12,657	10,570	9,426	— 1,144
Journaliers, manœuvres	6,718	6,892	5,912	6,393	+ 481
Industrie du textile	7,458	6,421	5,493	6,108	+ 615
Bois et verre	3,293	3,312	3,813	5,867	+ 2,054
Commerce et administration	3,840	4,665	4,375	5,179	+ 804
Hôtels, restaurants	1,917	2,254	2,001	2,431	+ 430
Vêtements, nettoyage	1,308	1,096	1,249	1,589	+ 340
Alimentation, boissons	891	1,075	1,133	1,294	+ 161

C'est l'industrie du bâtiment qui enregistre les chiffres les plus hauts. L'augmentation qui s'est produite dans la branche métallurgique est due à la même cause, car le degré d'occupation dans cette branche n'a pas souffert. Les autres industries et les branches qui travaillent pour le marché du travail seront peu à peu entraînées dans le marasme. Le chômage croissant enregistré dans l'industrie du vêtement et de l'alimentation le prouve. Grâce aux nouvelles possibilités d'exportation, l'industrie horlogère est seule à accuser une diminution du nombre des chômeurs. Malheureusement le chômage diminue plus lentement que la production n'augmente, du fait qu'à la suite de l'application de mesures de rationalisation il faut de moins en moins de main-d'œuvre.

Comment se répartit la fortune nationale en Suisse?

Les statistiques fiscales donnent généralement des chiffres très intéressants sur les conditions sociales d'un pays. Les statistiques concernant l'impôt sur le revenu et sur la fortune offrent un intérêt tout spécial du fait qu'elles sont seules à donner une idée de la répartition du revenu et de la fortune nationale; les statistiques sur les salaires que nous possédons sont très incomplètes et celles se rapportant à l'impôt sur les successions ne nous renseignent que très imparfaitement sur les conditions de fortune en Suisse. C'est pourquoi nous apprécions à leur juste valeur les commentaires sur la troisième période fiscale (1929/32) de l'impôt fédéral de guerre que vient de publier l'administration des contributions. Alors qu'avant l'introduction de l'impôt fédéral de crise, l'impôt de guerre était la seule contribution fédérale prélevée sur la

fortune et le revenu, il était seul également à donner un aperçu sur la répartition de la fortune nationale en Suisse. La statistique portant sur les trois périodes de prélèvement, nous en extrayons de très intéressantes comparaisons.

Il est d'autant plus regrettable que cette source statistique soit aussi incomplète. Etant donné qu'il est très difficile d'empêcher les contribuables de dissimuler une partie de leur revenu ou de leur fortune, certains gains et fortunes déclarés ne répondent pas à la réalité. Les cantons ayant été chargés du prélèvement des impôts et la taxation variant sensiblement d'un canton à l'autre, les contribuables ont pu dissimuler d'importantes sommes au fisc dans certains cantons et beaucoup moins dans d'autres. Il est un fait avéré, c'est qu'il y a davantage de fortunes et de revenus imposables dans les villes; néanmoins, il semble que le fait que les 4 villes de Bâle, Berne, Genève et Zurich, ont fourni à elles seules la moitié environ du rendement fiscal au cours des 3 périodes, n'est pas dû uniquement à cet état de choses, mais nous avons là au contraire les répercussions néfastes de la diversité des méthodes employées par chaque canton. (C'est pourquoi l'unification des bases de taxation s'impose au plus vite!) Des comparaisons établies entre les différentes régions ne sont donc pas concluantes. Cependant, malgré ces manquements, la statistique sur l'impôt fédéral de guerre donne un aperçu très net du développement des diverses classes de fortunes et de revenus.

Il est vrai que la statistique fiscale n'est pas très conforme à la réalité, elle est plutôt trop favorable. Les fortunes et les revenus sont en réalité beaucoup plus élevés que ne les déclarent les contribuables, car à l'époque où une partie des capitaux sont convertis en obligations, valeurs, etc., il est difficile de contrôler les hauts revenus et les grandes fortunes lors de la taxation fiscale. Nous allons, dans le présent article, nous occuper uniquement des résultats de l'impôt prélevé sur les personnes naturelles en laissant de côté l'imposition des personnes juridiques.

La répartition du revenu du travail.

L'impôt fédéral de guerre fut surtout une contribution prélevée sur la fortune. Le 72 % du revenu fiscal perçu sur les personnes naturelles a été prélevé sur la fortune, le 27 % sur le revenu du travail et le 1 % sur les tantièmes. Cet impôt ne frappe que le produit du travail, les rentes, pensions, bénéfices sur le capital, mais non pas le produit de la fortune. C'est la raison pour laquelle les revenus effectifs sont beaucoup plus élevés, surtout dans les classes supérieures qui possèdent les grosses fortunes. Pour l'impôt fédéral de crise, le rendement de la fortune dans l'impôt général sur le revenu est également imposé. Le fait de figurer dans la statistique nous permettra d'obtenir des renseignements beaucoup plus précis sur les revenus.

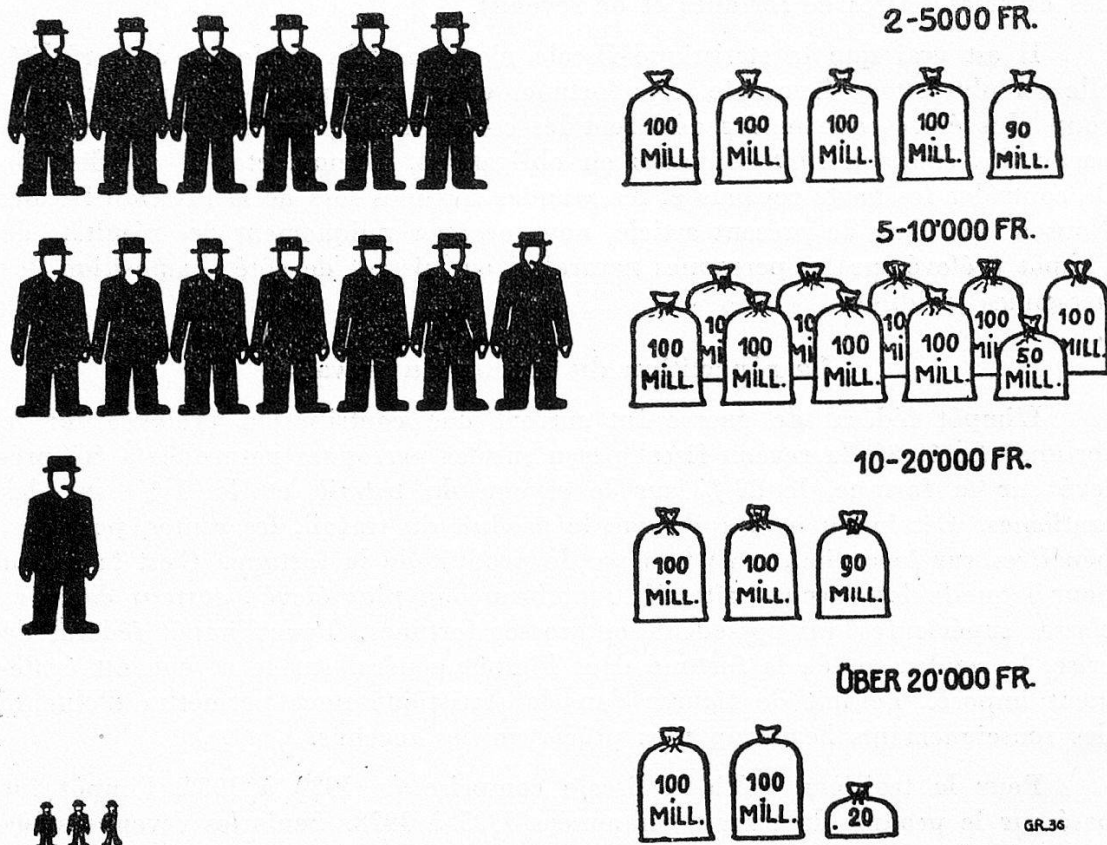
Pour la troisième période fiscale comprise de 1929 à 1932, l'impôt fut basé sur le produit du travail des années 1925 à 1928. Seuls les revenus supérieurs à 4000 francs étant imposés (sur une fortune de 10 à 20,000 francs, le montant du revenu exonéré est de 3000 francs, pour une fortune de 20,000 francs 2000 francs seulement), le nombre des contribuables (289,000 personnes) comparé au total des salariés était faible, soit un peu plus du 14 %. Le 86 % des salariés ne figure donc pas dans cette statistique; elle ne nous fournit également aucun renseignement sur les personnes touchant de petits revenus, sur les ouvriers par exemple.

Si nous classons les contribuables par professions, nous obtenons le tableau suivant:

Classe de traitements	Nombre des contribuables		Revenus imposés		Revenu moyen fr.
	en chiffres absolus	en %	par 1000 fr.	en %	
2— 5,000	119,385	41,3	487,169	25,0	4,081
5—10,000	142,038	49,2	947,418	48,7	6,670
10—20,000	22,267	7,7	291,660	15,0	13,099
20—50,000	4,344	1,5	124,291	6,4	28,612
plus de 50,000	949	0,3	95,086	4,9	100,196
	288,983	100,0	1,945,625	100,0	6,732

Les deux dernières classes comptent le plus grand nombre de contribuables, soit plus de 90 % ; leur part dans le revenu imposable n'est cependant que de 74 %, tandis que les quelques personnes (1,8 %) qui possèdent un revenu de plus de 20,000 francs par année (sans compter le rendement de la fortune) représentent le 11 % du revenu du travail imposable. Les faits relevés dans la classe supérieure figurant à part dans la statistique de l'administration des contributions sont particulièrement choquants. Ainsi 66 personnes qui disposent d'un revenu annuel de plus de 200,000 francs touchent en tout 21½ millions, soit en moyenne environ un peu plus de 325,000 francs par personne.

Degré de profession



GR.36

Une silhouette = 20,000 contribuables. Dans la 4^e classe des métiers, une silhouette représente 2000 contribuables.

Le classement des contribuables par groupes professionnels démontre que malgré la crise agricole et malgré la détresse du petit artisan, la situation des personnes économiquement indépendantes est plus favorable que celle des salariés proprement dits. Parmi ces personnes, le 21,9 % touche un revenu imposable, tandis que parmi les ouvriers 11,3 % n'ont pas été imposés. Le rôle que joue l'ouvrier dans ces chiffres est minime. 51,526 salariés seulement payent

un impôt sur le revenu du travail, ce qui représente environ le 4 % de tous les ouvriers. Il est à supposer que ces salariés possèdent un petit avoir qui diminue ainsi leur chance d'être exonéré de la taxe fiscale.

Les revenus les plus élevés touchés par des personnes gagnant leur vie d'une manière indépendante, ont été extraits en première ligne des milieux commerciaux et des professions libérales, tandis qu'en ce qui concerne les salariés occupés à la production du sol et les personnes indépendantes travaillant dans l'industrie et l'artisanat, il s'agissait en majeure partie de revenus peu élevés. Parmi les salariés occupés dans les métiers se rapportant à la production du sol, plus du 80 % touche un salaire inférieur à 5000 francs.

Les comparaisons établies avec les résultats des périodes fiscales précédentes présentent un très grand intérêt. Le montant du revenu imposé a sans cesse augmenté. Alors que durant la première période (1921—1924) il était de 1163 millions, il atteignit 1737 millions lors de la deuxième période (1925—1928) pour passer à 1946 millions au cours de la troisième période. Or, les revenus n'ont pas augmenté dans la même proportion dans tous les degrés. Bornons-nous à comparer la deuxième période: les chiffres de la première portent encore très fortement l'empreinte de l'époque de guerre. Le nombre des salariés des classes inférieures (2000 à 5000 francs) a augmenté en chiffres absolus, il est vrai, mais par contre sa part relative au nombre total des contribuables et aux revenus imposables, a diminué. De 1925 à 1928, ces derniers touchent encore le 43,8 % du total du revenu imposable et durant la troisième période plus que 41,3 %. Par contre, le nombre des contribuables du deuxième degré (revenus de 5000 à 10,000 francs) a fortement augmenté. Plus du 50 % des contribuables figure dans cette classe. Au cours de la deuxième période, ils ne représentaient que le 47,7 %. Cependant leur part à la somme du revenu imposé a diminué. Le nombre des contribuables des classes supérieures s'est également accru dans de fortes proportions, la part qu'ils représentent dans le revenu imposable a surtout fortement augmenté. Cet accroissement du revenu doit être attribué à la prospérité de l'époque. Le prélèvement de l'impôt de crise ne se fera pas dans des conditions aussi favorables. Selon la statistique de l'impôt de guerre, il ressort très nettement que c'est dans les classes supérieures que la richesse s'est accrue le plus rapidement. La statistique ne dit malheureusement rien de l'évolution des revenus ouvriers. Il semble cependant que les classes de la haute société ont été les principaux bénéficiaires des années de haute conjoncture.

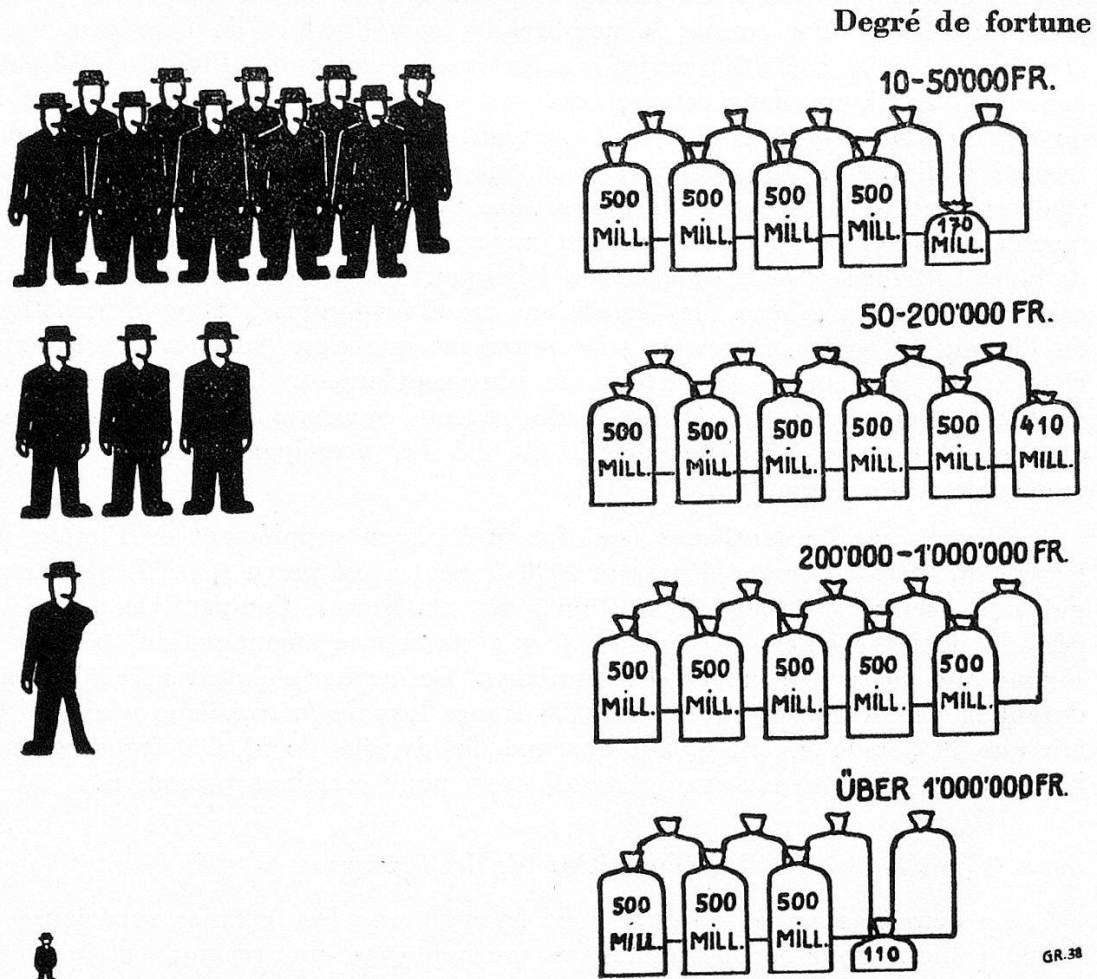
L'impôt sur les tantièmes (qui fut prélevé, en supplément de l'impôt sur le revenu, sur les sommes dépassant 2000 francs) a été perçu sur 2119 personnes qui ont déclaré en tout 27 millions de tantièmes. Comparativement à la période de prélèvement précédente, il y a eu là une augmentation, tant de la somme que du revenu moyen des tantièmes. Ce dernier s'élevait à 11,200 francs durant la deuxième période et à 12,700 francs lors de la troisième période. Le fait que 29 personnes ont touché chacune d'elles plus de 100,000 francs prouve l'importance du «revenu sur les tantièmes» pour certaines personnes.

La répartition de la fortune.

Le deuxième impôt de guerre ne frappait que les fortunes supérieures à 10,000 francs. Pour les personnes ne touchant pas un revenu suffisant, la somme exempte d'impôt fut fixée à 25,000 francs, pour ceux qui avaient charge de famille une somme de 35,000 francs. 274,273 personnes ont payé l'impôt sur la fortune. Leur fortune imposée est classée dans les catégories suivantes:

Degré de la fortune	Nombre des contribuables		Fortunes imposées		Fortune moyenne fr.
	en chiffres absolus	en %	par 1000 fr.	en %	
10—50,000	200,288	73,0	4,672,504	25,0	23,329
50—200,000	59,384	21,7	5,411,230	28,9	91,123
200,000—1 million	12,942	4,7	5,024,084	26,8	38,819
plus de 1 million	1,659	0,6	3,615,900	19,3	2,179,566
Total	274,273	100,0	18,723,718	100,0	68,266

La statistique concernant l'impôt sur la fortune fait ressortir plus nettement que celle de l'impôt sur le revenu, toute l'inégalité qu'il y a dans la répartition de la fortune. Les $\frac{3}{4}$ environ de tous ceux dont la fortune a été imposée possèdent de 10,000 à 50,000 francs de fortune imposable. Néanmoins leur part du total de la fortune imposée fut très minime. Ils n'en possédaient que le quart. Le $5\frac{1}{2}$ % des contribuables, c'est-à-dire les personnes qui déclarèrent 200,000 francs et plus, disposaient à elles seules d'une somme beaucoup plus importante. Elles déclarèrent plus de 47 % de la fortune totale imposable. 11,659 millionnaires possédaient entre tous le 20 % environ de la fortune frappée par l'impôt, c'est-à-dire une moyenne de 2,2 millions de francs. La différence de fortune entre ceux qui gagnent leur vie librement et les salariés proprement dits, ressort également très nettement de ce fait. 40 % des personnes comptées comme appartenant à une profession indépendante ont déclaré une fortune, tandis que parmi les salariés le 3,8 % seulement a déclaré



Une silhouette = 20,000 contribuables. Dans les degrés supérieurs de la fortune (au-dessus de 1 million) une silhouette représente 2000 contribuables.

un petit avoir. Les plus fortunés sont les groupes de personnes indépendantes travaillant dans le commerce et dans les carrières libérales. L'impôt sur la fortune n'a été prélevé que sur 16,472 ouvriers.

Comparativement à la deuxième période fiscale, le nombre des contribuables a diminué. Lors du deuxième prélèvement il y en avait 280,252 et lors du troisième 274,273 seulement. N'est-ce pas là une contradiction avec les résultats de la statistique de l'impôt sur le revenu, qui démontre une augmentation générale du revenu? Est-il vraiment exact que l'on est devenu plus dépensier, et que l'on fait moins d'économies? Il est vrai que le nombre des personnes qui payent des impôts sur la fortune a diminué, mais non pas la fortune totale imposable. Cette dernière s'est au contraire sensiblement accrue. Au cours de la première période, 17,211 millions furent imposés, lors de la deuxième 17,394 millions et lors de la dernière 18,724 millions. Il fut donc prouvé là aussi que la fortune s'était accrue. Cependant le nombre des contribuables et les sommes imposées a reculé en ce qui concerne les degrés inférieurs de fortunes. A examiner les chiffres de plus près, on se rendra compte que la fortune a diminué particulièrement dans les milieux agricoles, car c'est avant tout dans les petites communes que le nombre des contribuables a reculé. La fortune imposable a reculé en première ligne dans les cantons agraires, dans une très forte mesure dans les régions montagneuses. Ce fait est dû à l'émigration des populations de la montagne et à l'aggravation de la situation économique de ces régions.

La statistique de l'impôt sur la fortune fait ressortir la *misère* des classes inférieures de la population. Le nombre des contribuables qui ne doivent pas payer d'impôt sur la fortune a fortement augmenté; celui des contribuables des deux classes inférieures et leurs fortunes imposées ont diminué, tandis que le nombre des riches et de leurs fortunes moyennes s'est accru.

On parle très souvent de la répartition démocratique, égale de la fortune en Suisse, notre pays est considéré comme étant le pays de la classe moyenne. Or, les chiffres relevés dans la statistique de l'impôt sur le revenu et celle sur la fortune prouvent le contraire. Il est certain que comparativement à d'autres pays, la classe moyenne en Suisse a plus d'importance — du moins y joue-t-elle un rôle plus prépondérant qu'ailleurs — toutefois, on ne saurait prétendre que la classe moyenne domine en Suisse, alors qu'il y a tant de personnes non fortunées et de petits propriétaires et si peu de grosses fortunes (le 5 % de ceux qui ont eu à payer un impôt sur la fortune possèdent à eux seuls presque la moitié de toute la fortune imposable!).

Les dividendes en 1934.

Après n'avoir cessé de reculer pendant 5 ans, les dividendes des sociétés anonymes suisses ont, pour la première fois, subi une légère amélioration, d'après la statistique de 1934. Depuis 1933, le montant total des dividendes a passé de 236 millions de francs à 242 millions et le dividende moyen de 3,51 % à 3,67 %.

L'augmentation de la moyenne des dividendes n'est pas due en dernier ressort à d'importantes réductions de capitaux ou de liquidations. Le capital donnant droit à des dividendes a reculé en 1934, tendance qui s'était déjà manifestée l'année précédente. C'est là un symptôme de la crise (l'amélioration de la situation entraîne toujours une hausse des capitaux); cependant les diminutions du capital peuvent être considérées comme un signe précurseur d'un assainissement de la situation, du moins comme une condition indispensable pour l'amélioration, car elle représente la base qui permettra une meilleure

réussite des affaires. La liquidation eut pour effet de réduire la part du capital ne produisant pas de dividende au total du capital-actions versé. Alors qu'en 1933 la moitié (52 %) du capital sans dividende avait disparu, sa proportion n'était plus que de 49,6 % en 1934. C'est là également un fait qui prouverait la lente amélioration qui est en train de se produire. Cependant si nous comparons ce chiffre au 22,4 % du total du capital-actions qui, à l'époque de haute conjoncture de 1928, ne produisait pas de dividendes, nous constatons qu'il est encore beaucoup trop élevé et fait ressortir nettement le niveau très bas de la situation économique actuelle.

Si l'on compte le dividende d'après le capital qui en répartit, la moyenne sera naturellement plus élevée, à savoir 7,3 %. Ce chiffre est le même que celui de l'année précédente.

Depuis 1920, les dividendes suivants ont été versés :

Année	Capital versé en millions de francs	Dont capital ne produisant pas de dividende en %	Dividendes en millions de francs	Dividendes en %	Dividendes des S. A. répartissant des dividendes en %
1920	3902	—	230	5,9	—
1921	4274	49,4	158	3,7	7,3
1922	4345	51,1	160	3,7	7,5
1923	4341	37,0	209	4,8	7,6
1924	4455	31,0	261	5,9	8,5
1925	4554	26,3	284	6,2	8,5
1926	4663	26,0	288	6,2	8,3
1927	4987	24,1	350	7,0	9,3
1928	5624	22,4	407	7,2	9,3
1929	6278	22,8	438	7,0	9,0
1930	6712	29,8	410	6,1	8,7
1931	6803	41,1	309	4,5	7,7
1932	6818	51,4	243	3,6	7,3
1933	6725	52,0	236	3,5	7,3
1934	6589	49,6	242	3,7	7,3

Il ressort de ce tableau que l'importance des dividendes est en étroite corrélation avec la conjoncture. Toutefois la statistique se rapportant aux dividendes n'est pas encore un baromètre absolument infaillible de la conjoncture. Les entreprises qui tiennent à ne pas changer chaque année les dividendes, à ne pas les augmenter en temps de prospérité, mais à amasser des réserves qui leur permettra de ne pas réduire le montant des dividendes en temps de crise, étant nombreuses, la crise ne se fait pas véritablement sentir dans ce domaine. La statistique des dividendes ne démontre donc pas le mouvement réel des bénéficiaires.

Les dividendes varient beaucoup selon les branches d'activité, comme le démontre le tableau suivant :

Branches d'industrie	Capital produisant des dividendes en millions de francs	Dividendes 1934 en 1000 fr.	Dividendes en %		Capital ne produisant pas de dividendes en %
			1933	1934	
I. Industrie	2,007	94,851	4,6	4,7	37,7
Alimentation	309	26,389	8,7	8,5	10,0
Dont : Minoterie	19	887	4,6	4,6	23,9
Chocolat, lait condensé	152	17,031	10,6	11,2	3,8
Produits alimentaires, conserves	32	1,885	5,8	5,9	9,4
Brasserie, malterie	42	3,918	10,2	9,3	1,2
Tabac	22	742	7,5	3,3	33,5

Branches d'industrie	Capital produisant des dividendes en millions de francs	Dividendes 1934 en 1000 fr.	Dividendes en %		Capital ne produisant pas de dividendes en %
			1933	1934	
Habillement, nettoyage	52	738	1,4	1,4	71,4
Dont : Chaussures en tout genre	18	81	0,8	0,4	91,0
Pierres et terre	77	3,930	5,5	5,1	30,1
Dont : Ciment, gypse	43	1,999	5,5	4,7	27,9
Industrie du bois	17	305	2,1	1,8	65,3
Industrie du bâtiment	19	617	3,3	3,2	46,9
Industrie du textile	211	4,227	2,3	2,0	67,8
Dont : Soie artificielle	19	13	0,1	0,1	99,7
Soie	67	1,047	1,2	1,6	85,2
Coton	52	1,286	2,2	2,4	46,0
Laine	20	1,007	4,7	5,1	34,2
Broderies	12	24	0,2	0,2	93,5
Teinture, impression, articles de toilette	26	350	6,0	1,4	81,4
Papier, cuir, caoutchouc	57	2,568	2,9	4,5	48,9
Dont : Cellulose, pâte de papier, papier	36	995	2,4	2,8	52,8
Industrie chimique	174	13,938	6,3	8,0	45,1
Dont : Engrais, grosse chimie	25	2,326	7,8	9,3	4,2
Electro-chimie, métallurgie	58	157	0,4	0,3	95,7
Couleurs dérivées de l'aniline, remèdes, parfums	60	10,011	12,6	16,7	16,4
Fer, métaux, machines	460	14,334	3,1	3,1	51,8
Dont : Usines, aciéries, fonderies	34	2,111	6,4	6,2	2,0
Fabriques de machines	211	2,844	1,7	1,3	76,5
Automobiles, motocyclettes	23	170	0,5	0,7	82,8
Aluminium, articles en alum.	77	4,325	5,6	5,6	8,8
Industrie horlogère, bijouterie	86	728	0,6	0,8	86,1
Dont : Montres	78	629	0,5	0,8	87,0
Eau, gaz, électricité	511	25,114	5,3	4,9	14,9
Dont : Electricité	501	24,557	5,3	4,9	15,0
Arts graphiques	33	1,913	4,3	5,8	23,0
Dont : Livres, impression de journaux	25	1,682	5,8	6,7	22,8
Autres industries	2	50	—	2,7	34,3
II. Commerce	389	9,940	2,4	2,6	62,4
Marchandises	308	9,293	2,9	3,0	55,4
Branches auxil. du commerce	80	647	0,8	0,8	89,6
III. Crédit, assurances	3,609	131,750	3,4	3,6	49,8
Banques	1,122	44,775	5,0	4,0	20,4
Sociétés holding	2,378	52,094	1,9	2,2	65,8
Dont : Sociétés de placement	111	755	0,6	0,7	90,6
Sociétés financières et de contrôle	1,741	45,990	2,0	2,6	58,9
Assurances	109	34,881	21,0	32,1	4,7
IV. Hôtels, restaurants	85	411	0,8	0,5	90,6
V. Transports	370	2,866	0,8	0,8	81,2
VI. Sociétés immobilières	86	1,281	2,5	1,5	70,2
VII. Autres sociétés	43	532	0,9	1,2	77,2
Total	6,589	241,631	3,5	3,7	49,6

Certaines branches ne comprenant que très peu d'entreprises, les moyennes de dividendes calculées sont dues très souvent au hasard. C'est ainsi par exemple que l'augmentation des dividendes dans les assurances, qui de 21 % a passé à 32 %, doit être attribuée à des excédents de liquidations qui ne se produisirent qu'une fois; l'année suivante, ils seront certainement beaucoup moins élevés. La réduction du dividende distribué par les entreprises de teinture, d'impression et d'objets de toilette est due au fait qu'en 1933 un bonus de plus d'un million de francs a été réparti. C'est pourquoi en 1934 la moyenne du dividende tomba de 6,0 à 1,4 %.

La répartition des dividendes s'est améliorée dans l'industrie. Elle a passé de 4,6 à 4,7 %, signe que l'industrie a surmonté le point culminant de la crise. L'augmentation a été particulièrement marquée dans l'industrie chimique, tandis que dans le textile et l'industrie des machines, le mouvement est encore descendant. Une légère amélioration s'est manifestée dans l'industrie horlogère, cependant le dividende de 0,8 % que distribue cette industrie est plus que minime.

La plupart des autres groupes industriels ont réparti des dividendes plus élevés que les industries travaillant surtout pour l'exportation. Il ressort de la statistique des dividendes que les industries qui ont travaillé plus spécialement pour le marché indigène, se sont fort bien maintenues pendant les années de crise.

Les banques, par contre, ont été très frappées. Les dividendes qu'elles distribuent étaient encore de 5 % en 1933, de 4 % en 1934. Par contre, la situation des sociétés financières s'est légèrement améliorée; leurs dividendes ont passé de 2,0 à 2,6 %, amélioration due en partie aux mesures d'assainissement, aux liquidations et aux diminutions de capitaux. C'est pourquoi la proportion du capital ne produisant pas de dividende est tombée de 70,9 à 58,9 % dans ce groupe.

Nombreuses sont les branches d'industries gravement frappées par la crise, dont le capital destiné à la répartition des dividendes est très réduit. Dans l'hôtellerie et la restauration, le 90,6 % du capital versé ne produisit pas de dividende, dans la broderie, le 93,5 %, dans l'industrie de la soie artificielle, le 99,7 %, dans la chaussure, le 91,0 %. D'un autre côté, il existe encore des branches industrielles qui rapportent bien et qui, depuis des années, répartissent des dividendes respectables. Il s'agit en particulier des compagnies d'assurances (32,1 %), l'industrie chimique (16,7 %), la production du lait condensé et du chocolat (11,2 %), les brasseries et malteries (9,3 %), les engrais et la grosse chimie (9,3 %), les grands magasins (7,6 %), livres et journaux (6,7 %), les fers, métaux (6,2 %), les produits alimentaires et conserves (5,9 %), ainsi que les arts graphiques (5,8 %). De tels bénéfices sont répartis en pleine période de crise, alors que la plupart des revenus, en particulier les salaires ouvriers et les secours de chômage, sont réduits dans de fortes proportions. La Suisse dispose encore de réserves suffisantes pour combattre la crise, réserves dont la politique fiscale n'a pas suffisamment tenu compte jusqu'ici.